



★ CAHIER DES CHARGES ★
Championnats PACA
CSO Poney & Club
2018

Le nombre d'engagés, ne peut pas être limité sur les épreuves labélisées « Championnat ».

Il est estimé sur PACA et uniquement pour ces épreuves à :

Poney : 320 partants

Club : 120 partants

Les Championnats PACA Club et Poney se feront donc sur deux concours différents.

Les conditions minimales requises, validées par la commission CSO, pour obtenir l'organisation de ces compétitions sont :

1. Terrains : 2 pistes et 2 paddocks

2. Officiels de compétition

2 Juges dont 1 de niveau Candidat National

1 Chef de piste Candidat National

2 Commissaires au paddock dont 1 de niveau Candidat National

3. Parking : pouvant accueillir une cinquantaine de camions

4. Programme

Il est au choix de l'organisateur.

Il sera possible de prévoir des épreuves non labélisées Championnat (Prépa et autres) mais qui devront impérativement permettre le passage de l'ensemble des cavaliers dans les mêmes conditions (lumière, ...).

5. Parc d'obstacles : pour les 2 pistes et 2 paddocks, prévoir entre 35 et 40 obstacles

6. Remises des prix

Les épreuves n'étant pas limitées aux cavaliers de notre région (sauf demande explicitement annoncée de l'organisateur), il devra être prévu par épreuve 2 remises des prix :

Celle de l'épreuve (pour tous les cavaliers)

Celle du Championnat PACA (réservée aux cavaliers PACA)

L'organisateur devra prévoir un podium et mettre en avant les Médaillés.

7. Date limite de réponse

Par mail creprovence@wanadoo.fr avant le 12/12/2017 minuit

Dans le cas du non respect de ces conditions, l'organisateur prend le risque de ne plus se voir attribuer de Championnats.